« Plu) de trente membres du syndicat sont chargés de lire réguliè ement les publications hostiles au clergé et à la religion, et d'avertir les intéressés quand il y a lieu. Un avocat se tient à la disposition des plaignants. »

D'autre part, la Croix du 4 septembre parlait d'une association, fondée par le clergé autrichien, « pour la protection des intérêts religieux en Autriche. » Il s'agit probablement du syndicat signalé par notre confrère d'Evreux. En tout cas, l'association dont a parlé la Croix a déjà forcé la presse irréligieuse à insérer 140 rectifications, concernant 700 mensonges et calomnies. Voilà des résultats qui en valent la peine!

u

Br

aes

118

lu

Ir.

de

ait

fê-

nis

ant

nie.

rts.

que

sti-

eli-

ines

Il y a cinq ou six semaines, une étrange dépêche de Paris, concernant la cause de béatification de Jeanne d'Arc, fit le tour du Canada et des Etats-Unis. Il y était dit que la cause avait été résolue dans la négative, à Rome, et l'on donnait quatre motifs, assurément singuliers, de cet échec. Plusieurs de nos journaux ont fait leurs réserves en publiant cette dépêche, qu'il aurait encore été mieux de ne pas reproduire, tant elle semblait, à première vue, d'origine douteuse. — Quoi qu'il en soit, depuis la publication de cette dépêche, nous avons parcouru avec une attention spéciale les journaux et revues d'Europe que nous recevons, pour y trouver quelque fait qui aurait pu donner lieu à la grave information dont il s'agit. Pas plus que le directeur de la Vérité, qui s'est livré anx mêmes recherches que nous, nous n'avons rien trouvé qui pût nous renseigner, si ce n'est ce détail, donné par nous ne savons plus quelle Semaine religieuse de France: la question de la formule d'abjuration que l'on aurait fait signer à Jeanne d'Arc, au procès de Rouen, serait la grande difficulté à résoudre. Et ce point était précisément l'un de ceux qu'indiquait la dépêche télégraphique dont nous avons parlé.

Notre confrère de la Vérité ayant pris le parti de demander des renseignements à Rome mêm³, au sujet de cette affaire, nous saurons probablement, dans quelque temps, à quoi nous en tenir sur cette question très intéressante.

N. B. — Les Débats de Montréal, numéro du 21 septembre, que nous recevons à l'instant, nous donneront probablement la